

L'Hay-les-Roses: L'UMP prend date...

Tête de liste probable candidat aux municipales de 2014 à L'Hay-les-Roses, ville socialiste, Vincent Jeanbrun (UMP) a lancé une «hotline citoyenne». Son numéro d'appel : 09 72 19 65 08. Communiqué sur ses premiers tracts et affiches diffusés dans toute la ville, ce numéro, assure M. Jeanbrun, a déjà rencontré un «franc succès» auprès de la population haÿssienne : près d'une quarantaine de messages dès le premier week-end. Selon le militant UMP, il s'agit de «questions pratiques, beaucoup de demandes d'intervention et bon nombre d'encouragements».

Haut débit/Orange. Marianne Brunat est nommée depuis le 1^{er} mars déléguée régionale Orange pour l'Ile-de-France Sud et Est. Interlocutrice des collectivités locales et des acteurs socio-économiques, sa mission va, dans un premier temps, essentiellement consister à accompagner les collectivités locales pour «accélérer le déploiement du Très Haut Débit et développer les usages autour de l'innovation.» «Le territoire sur lequel je viens d'être nommée compte un grand nombre de projets publics et il convient de veiller à leur bonne articulation avec les investissements substantiels qu'Orange réalise sur cette zone» A 41 ans, Mme Brunat a une expérience de 18 ans dans le secteur des télécoms et du conseil en management (Andersen et Bearingpoint). Elle a notamment lancé dès les premières heures internet un portail de services pour les collectivités (ternova.com) et d'achat public (achatpublic.fr). Depuis 4 ans, elle dirigeait l'équipe nationale Orange en charge de répondre aux appels d'offres des collectivités pour les Réseaux d'Initiative Publique.

Vitry-sur-Seine. Comme nombre de ses collègues communistes du Val-de-Marne, le maire (PCF) Alain Audoubert a signé le 1^{er} mars un arrêté contre les expulsions locatives qui se termine le 15 mars.

Editeur: Tess Communication.
RCS Paris B 390 731149. APE : 221 E.
Dir/publication: Christian Souquet-Basiège. Siège social: 65, avenue Kléber 75116 Paris. ISSN 1165-3833 - SIREN 390 731 149 00022. Bi-hebdo diffusé par fax le mardi, le vendredi et par flashes. Vente sur abonnements: 2050 euros/an mobile 06 98 03 14 74 tess.communication@wanadoo.fr

PG/Medef/PS. Le Partide Gauche dénonce «avec la plus grande fermeté» l'accord signé le 11 janvier par le Medef et trois syndicats, accord qui fait l'objet désormais d'un projet de loi en débat à l'Assemblée nationale. Le PG 94 estime que ce texte constitue un «recul historique» car cet accord protège «l'employeur et non plus le salarié», les parlementaires, ajoute-t-il, «doivent demeurer les garants de l'intérêt général et de notre modèle social» Or dans une tribune publiée dans le JDD du 3 mars, une centaine de parlementaires socialistes dont le sénateur val-de-marnais Luc Carvounas se «félicitent pourtant de cet accord et défendent sa transcription en loi» «Cette tribune, selon le PG 94, n'honne pas ses signataires. Elle constitue un profond déni du rôle du parlement dans notre pays. Il n'y a aucune différence de fond entre le texte servant de base aux négociations rédigé par le Medef fin 2012 et l'accord signé le 11 janvier que la majorité au pouvoir veut transcrire en loi sans modifications.»

Agriculture bio. Dans son blog du 1^{er} mars, Jacques Perreux se félicite que la région Ile-de-France ait proposé lors du Salon de l'agriculture d'un «espace très différent de celui des autres régions». Conseiller régional (EELV), M. Perreux note que «plutôt que de donner la vedette aux gros de l'agro-alimentaire, la région a préféré promouvoir les petites entreprises locales avec le label Saveurs Paris Ile-de-France». Des exemples : brasserie artisanale de la Brie et du Vexin, miels, macarons, meringue poivrée, bries de Meaux et de Melun, moutarde, huiles de colza et de tournesol, cidres et fruits et légumes et viandes. M. Perreux assure qu'on peut «manger local» en Ile-de-France grâce à l'action du Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire de Paris-Ile-de-France (Cervia). Des filières de transformation, comme le pain bio, d'élevage et de maraîchage, doivent être, selon M. Perreux, «stabilisées et encouragées». La région vient de labelliser 50 restaurateurs qui s'engagent à privilégier les produits frais et les circuits courts sous le nom «Des produits d'ici, cuisinés ici».

Fontenay-sous-Bois. Laurence Abeille, députée EELV et adjointe de Fontenay-sous-Bois, a lancé son site Internet depuis le 4 mars : <http://www.laurence-abeille.fr/>. Selon l'élue, «ce site a pour vocation de maintenir un lien étroit avec les habitants de sa circonscription. Il informe du travail de la députée, que ce soit à l'Assemblée ou bien sur le terrain dans sa circonscription. Les internautes y trouveront par

ailleurs des informations concernant son agenda, les prochaines portes ouvertes à sa permanence ainsi que les actualités du groupe écologiste à l'Assemblée. Enfin, le site propose de s'abonner à la newsletter de la députée.

Alfortville. Luc Carvounas, sénateur-maire (PS) d'Alfortville, a écrit le 1^{er} mars à l'ensemble des parents d'élèves, directeurs et enseignants des écoles primaires, concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, et non pas à la rentrée 2013. Dans sa lettre, le maire indique notamment que «l'enjeu que nous partageons est trop important pour le bâcler voire le précipiter. L'intérêt des enfants doit être notre seule motivation.» Cette décision fait suite à la concertation initiée par la ville, avec les représentants de l'Education nationale, auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et associatifs de la commune depuis plus 6 semaines. M. Carvounas a fait cette annonce lundi soir, lors d'un comité de pilotage élargi. Il sera donc proposé au prochain conseil municipal du 28 mars, une délibération demandant la dérogation prévue dans le cadre du décret modifiant les rythmes scolaires.

Boissy-Saint-Léger. Dans une lettre du 1^{er} mars adressée au sénateur (UMP) Christian Cambon, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a indiqué que l'Etat consacrerait 20 M€ pour l'opération de la section sud de la déviation de Boissy-Saint-Léger dans la programmation 2013, la région déboursant de son côté 22 M€, pour un début des travaux courant 2013. Concernant l'aménagement de la section de la RN 19, son financement devra être recherché dans le cadre d'une prochaine génération de Programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMI). En mai 2012, M. Cambon avait interpellé le ministre des Transports lors d'une question écrite pour que l'Etat accepte dès 2013 de financer le début des travaux de la seconde phase de la déviation de Boissy-Saint-Léger alors que le conseil régional avait accepté de financer le chantier à hauteur de 50%.

St-Mandé. Le conseil général va replanter, courant de ce mois, les arbres de la Place Gallieni. Les racines des platanes situés en jardinières ont dégradé les trottoirs du sud de la place qui accueille le marché de la Tourelle, créant des risques d'accidents. Depuis lundi, le conseil général, en coordination avec les services municipaux de la ville, procède à l'abattage, aux terrassements et à la plantation des arbres, qui seront replantés en pleine terre. Montant estimé des travaux : 28.000€.